

1983-2017

100 numéros

Rétrospective
des 99 derniers
numéros

Spécial

Louis Lemeunier, *premier rédacteur de 1983 à 2001*

En mars 1983 Louis Lemeunier fit son entrée au Conseil Municipal et y siégea durant trois mandats en qualité de conseiller puis d'adjoint. Il assura également la Présidence de l'association de gestion de la Réserve Naturelle du Sabot.

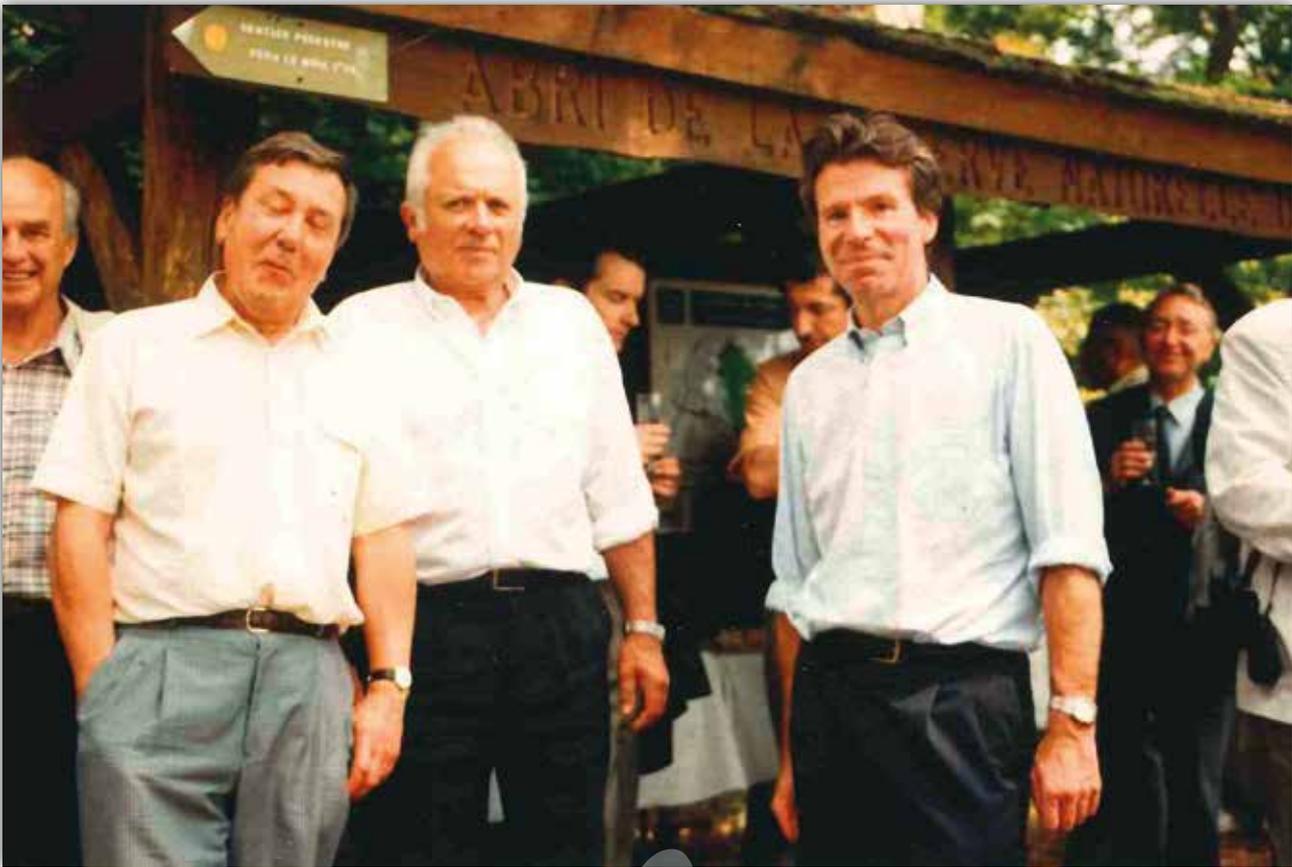
Cadre aux établissements Peugeot, détenteur d'une carte de presse, il y dirigea le département des relations publiques.

Doté de qualités journalistiques évidentes, il comprit très vite le sens de la com-

munication à l'échelon communal et devint le rédacteur du bulletin municipal durant 18 années.

Plume alerte et agréable, il sut avec pertinence, perspicacité et humour de bon goût, transmettre à tous dans un langage clair, le message communal empreint de son regard personnel et professionnel à la fois. On lisait le bulletin, on le relisait.

Louis a écrit 71 numéros parmi lesquels nous relatons quelques extraits.



*Louis Lemeunier, Robert Biot (Maire) et le Préfet Hubert Fournier
lors de la visite de la Réserve Naturelle du Sabot en juin 1992*

Archives

CHEZ NOUS.

...A FROTEY

Feuille
d'InformationsMunicipales N° 1
Mars 1983

Votre nouveau Conseil municipal, élu le 6 Mars dernier, a décidé, dès sa première séance, de créer une "COMMISSION de L'INFORMATION". Sa première tâche a été la rédaction de cette "feuille" municipale dont voici le 1er numéro.

Nous n'avons pas l'intention d'y consacrer une présentation luxueuse et abondante ; les finances de votre commune n'en ont pas les moyens.

Mais nous désirons répondre rapidement à un souci que l'ancien Conseil avait déjà perçu de la part de l'ensemble de la population : être informée DIRECTEMENT de la vie de la commune, des réalisations effectuées, des projets à venir, des problèmes à résoudre par vos élus et des renseignements pratiques dont vous pouvez avoir besoin dans votre vie de tous les jours.

C'est la tâche à laquelle s'est attelée la nouvelle équipe, en vous présentant pour la première fois cette modeste "feuille" dont nous ne demandons qu'à enrichir les textes par la suite, notamment à partir de vos suggestions.

Votre Maire,
Robert BIOT



LA COMPOSITION DES COMMISSIONS DU CONSEIL

Chaque Commission est présidée par le Maire ou un de ses adjoints qu'il délègue.

AIDE SOCIALE :

M. AUBIAT	{ + 4 membres cooptés	M. GENET
Mme HUGUENIN		Mme LORRAIN
M. MULHAUSER		Mme MILLOT
Melle ROZARD		M. ROZARD

BUDGET :

MM. AUBIAT
CLEMENCELLE
MILLOT
VIRCONDELET

SCOLAIRE :

M. ANDRIANASOLO
Mme BARÇON
MM. CLEMENCELLE
MYOTTE DUQUET

TRAVAUX :

MM. COTIN
MASSON
SCHIBER
VIRCONDELET

SPORTS - FETES - CEREMONIES :

MM. AUBIAT
LEMEUNIER
MASSON
MILLOT

REVISION DES LISTES ELECTORALES :

M. ANDRIANASOLO
Melle ROZARD
MM. MYOTTE DUQUET
VIRCONDELET

NOUVELLES COMMISSIONS

INFORMATION :

Mme BARÇON
Mme HUGUENIN
MM. LEMEUNIER
Melle ROZARD

ENVIRONNEMENT - QUALITE DE LA VIE

MM. ANDRIANASOLO
CLEMENCELLE
MASSON
MULHAUSER

Enfin, MM. BIOT, SCHIBER et ANDRIANASOLO ont été désignés pour représenter la commune au district urbain.



POUR VOUS

RENSEIGNEMENTS UTILES

- Voirie - Ordures ménagères : les mardi et vendredi
 - Verres : 2ème mardi de chaque mois.
 - ferraille et débarras : 1er et 3ème mardi de chaque mois (après-midi)

Sports et Fêtes

aujourd'hui : le FOOT - BALL

Association sportive de FROTEY

Président : Michel RONDOT - 28 Avenue de la Mairie (Tél 75.13.41)

Compte actuellement 114 licenciés et 6 équipes :

3 équipes seniors (dont 2 en 1ère division
 (1 en Promotion 1ère division

1 équipe Juniors

1 équipe Minimes

1 équipe Pupilles

Seniors et jeunes sont répartis à peu près à 50 %. 8 dirigeants animent le club.

Entraînement : Terrain de FROTEY : le mercredi après - midi les jeunes
 le mercredi soir pour les seniors

Informations Municipales

- 3 panneaux d'affichage : - devant la Mairie
 - Ancienne école du village
 - Devant école du Sabot

CA S'EST PASSE CHEZ NOUS

ETAT CIVIL (depuis le 1er Janvier 1983)

Naissances (le 06.01 Benoit GILLE
 (le 21.01 Delphine COURROYE
Mariages (le 26.02 Frédéric BILLOTET et Béatrice BIOT
 (le 04.01 Robert VAGNET
Décès (le 22.01 Marcelle HENRY
 (le 12.03 Louis CLERC

VOS IDEES

Nous vous l'avons dit : nous avons besoin de connaître vos idées pour essayer d'améliorer la vie de la Commune. Bien sûr, tout ne peut être fait TOUT DE SUITE, tout ne sera pas fait. Mais nous comptons sur votre aide pour réaliser ce qui peut être réalisable. N'HESITEZ PAS A NOUS EN FAIRE PART.

CHEZ NOUS..

Feuille d'Informations



Municipales N°4

DECEMBRE 1983



A

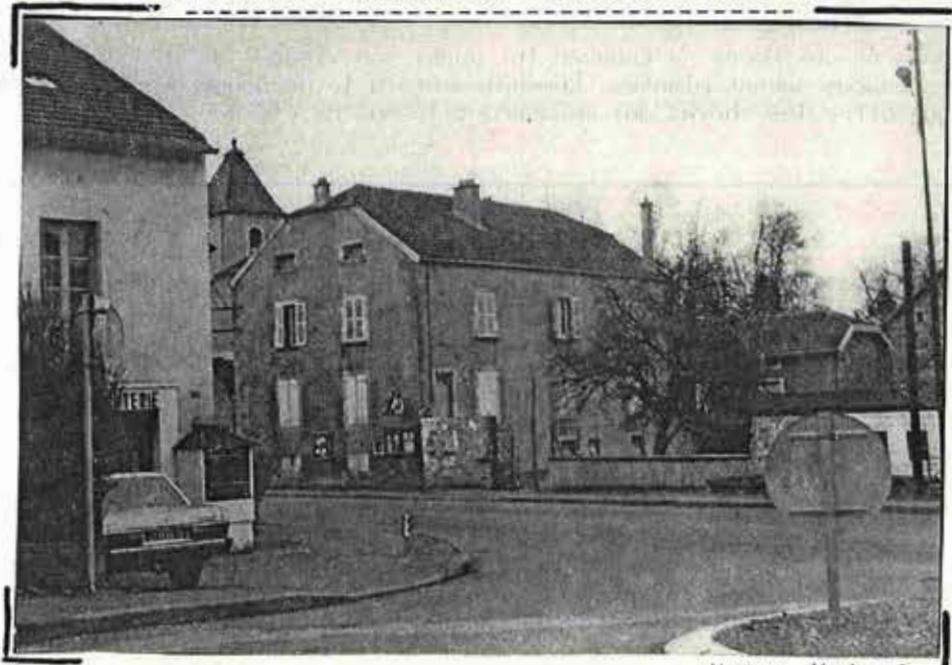
FROTEY

PARI TENU ! Avec ce 4^{ème} et dernier numéro de la première année de son mandat, votre nouvelle municipalité a pu tenir le programme d'information trimestrielle qu'elle s'était fixée.

Les échos que nous en avons reçus nous laissent penser que les habitants de la commune apprécient, malgré sa présentation modeste, les nouvelles que vous diffuse cette feuille.

1984 arrive à grands pas avec cette photo souvenir un peu nostalgique de ce qui fut l'école de beaucoup d'entre vous ; je vous adresse, en mon nom et celui du conseil municipal, mes vœux très sincères pour vous et vos familles. Cette image du passé transformé est aussi le symbole de notre volonté de regarder aujourd'hui résolument vers l'avenir, par les réalisations projetées que nous nous efforcerons de mener à bien au cours de ces 6 années.

A TOUS, BONNES ET JOYEUSES FÊTES



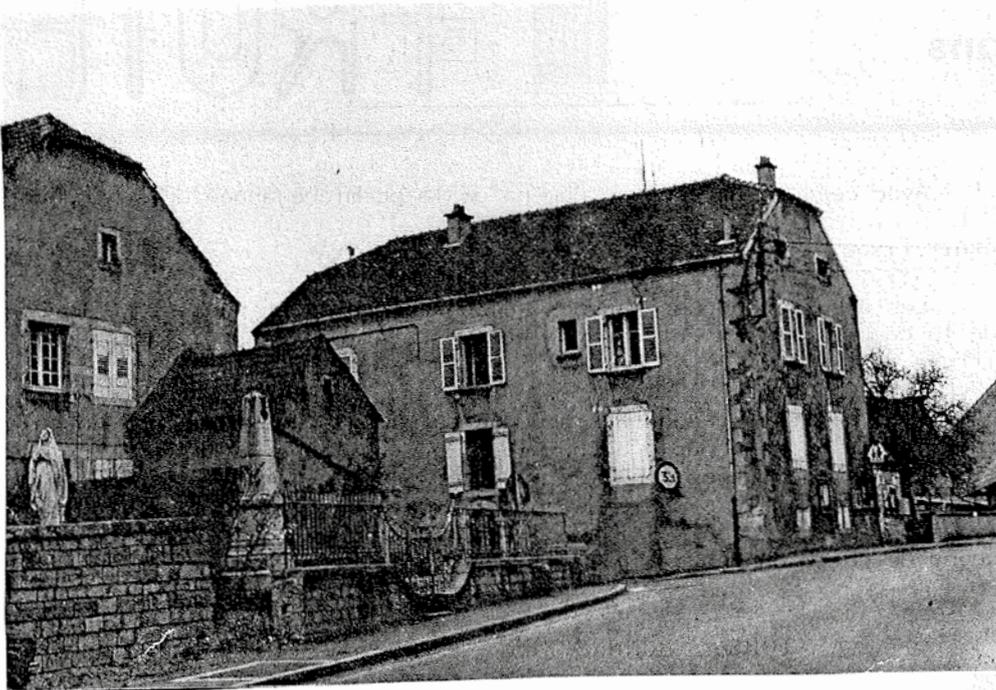
Votre Maire

R. BIOT

UN PLAN DE LA COMMUNE

Chose promise... Vous trouverez en annexe, un plan complet, mis à jour, de votre commune. Ce travail a été réalisé avec l'aimable et gracieux concours du cabinet MATHEY de Frotey. Nous ne l'avons pas agrafé au bulletin, en raison, de sa dimension et pour vous permettre éventuellement de l'afficher chez vous. Clair et complet, il signale en outre les lieux et bâtiments d'intérêt public (mairie, église, écoles, stade, médecin, pharmacie...). Des exemplaires supplémentaires restent disponibles à la mairie.

HIER L'ECOLE, AUJOURD'HUI LA PLACE - C'est fait : l'ancienne école, située au



carrefour de l'ancienne Rue des prés (rue M. ROZARD) a fait place nette (c'est le cas de le dire) Dans le même temps, le monument aux Morts a été transféré de (ancienne situation (1er plan à gauche sur notre photo) pour trouver une place plus tranquille, plus propice aux manifestations, dans le nouvel espace ainsi dégagé. Le carrefour y gagne en visibilité et sécurité. C'est la Direction de l'Équipement qui assure l'aménagement en cours de ce croisement. Le nouveau

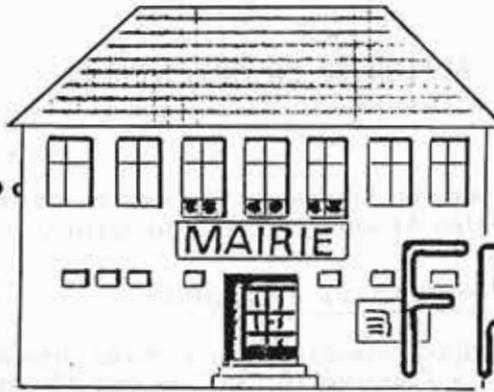
monument aux Morts va trouver lui aussi son visage définitif : pour le mettre en valeur les abords seront plantés. Remerciements à la personne, désirant garder l'anonymat, qui nous offre les thuyas qui masqueront le mur de clôture.

3 OCTOBRE - LA FÊTE DU SABOT pour sa première manifestation, a connu un plein succès d'organisation et d'affluence sous le soleil.

DERNIERS ECHOS DU 11 NOVEMBRE : Devant ce monument aux Morts fraîchement posé, les cérémonies du 11 Novembre se sont déroulées ainsi sur cette nouvelle place, en présence d'un concours important de la population et des enfants des écoles, dont les voix fraîches firent retentir cette fois, à l'écart de la circulation, les échos de la "Marseillaise". La grand messe qui précédait cette manifestation, fut également très suivie.

A l'issue de la cérémonie, les anciens combattants organisaient leur repas annuel, dans la salle de la Sauvegarde, où une quarantaine de joyeux convives firent assaut d'histoires et de chansons.

Le bal des "vétérans" du foot qui clôturait à la salle de sports cette journée réussie, ne fut pas triste non plus.

CHEZ
NOUS..Feuille
d'Informations

Municipales N°6

JUIN 1984

A

FROTEY



JUSTE HOMMAGE

Oui, cette photo qui ouvre notre 6^e bulletin trimestriel est le juste et modeste hommage de la Commune à l'un de ses fidèles serviteurs. C'était le 10 mai dernier.

Toutes les autorités du département et de la Commune avaient tenu à être présentes pour cette commémoration :

l'inauguration de la Place et de la rue Marcel ROZARD.

Sa famille était là, bien sûr, beaucoup d'amis aussi venus parfois de très loin et le concours de la population que je remercie ici.

Les pages intérieures vous donneront le détail de cette manifestation émouvante, peu courante par son ampleur à FROTEY.

Le souvenir de Marcel ROZARD est ainsi définitivement et matériellement ancré, non seulement sur les murs de notre cité mais dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu.

Ce bulletin est aussi notre dernier trait d'union avant le départ en vacances. Je souhaite à tous, sur les routes, à la mer à la campagne ou plus simplement chez eux, d'en profiter au mieux en attendant notre prochain rendez-vous de septembre.

R. BIOT - Maire de FROTEY

↑ Le Préfet, M. MERRHEIM, Commissaire de la République en Haute Saône et Mme ROZARD, découvrent la plaque de la nouvelle Place Marcel ROZARD. (En partie caché par le drapeau, M. Michel COTIN, nouvel adjoint voir page 2).

10 MAI 1984 : TOUTE LA HAUTE SAÔNE À FROTEY

- 4 -

POUR L'INAUGURATION RUE ET PLACE MARCEL ROZARD



Ils étaient tous venus, ceux qui le connurent et ceux qui, comme Monsieur MERRHEIM, Préfet, Commissaire de la République, le reconnaissaient dans son oeuvre. Ce 10 mai 1984, après l'assemblée générale de la "Sauvegarde" Frotey rendait un hommage officiel à Marcel ROZARD.

Sur le perron du "chateau" d'abord M. Jean REYBOZ, Président du Conseil Général, dévoilait la plaque du Centre Educatif Marcel ROZARD. Puis, successivement, en présence de Messieurs BERGELIN, Député, LOUVOT Sénateur, FERRY Conseiller Général de VESOUL EST et plusieurs de ses collègues, CHANTELAT Maire de Vesoul, GINOT Secrétaire Général de la Préfecture, BIOT Maire de Frotey et son Conseil Municipal M. MERRHEIM dévoilait à son tour les deux plaques de la place des Ecoles et de l'ancienne rue des Prés qui portent désormais son nom.

Mme ROZARD et ses filles,

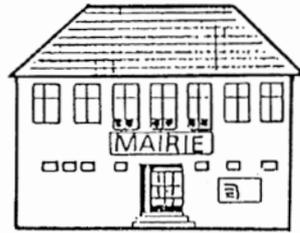
M. GAUTHIER, son successeur, les membres du Conseil d'Administration et du Personnel de la Sauvegarde ainsi que de très nombreuses personnalités étaient également présentes, parmi une imposante représentation de la population du village.

De nombreux discours rappelèrent l'oeuvre de ce grand serviteur de la Commune mais aussi de tous ceux qui eurent recours à ses services et spécialement de tous les "paumés" comme l'a dit un des orateurs. Un vin d'honneur servi au Gymnase du Centre Educatif M. Rozard, clôturait cet mémorable cérémonie, hommage collectif de tout le Département.



CHEZ NOUS

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 17



A MARS 1987 FROTEY

LES CASSEURS DU CIMETIERE APPREHENDES

Dans notre dernier bulletin, nous nous sommes fait l'écho de l'indignation des gens de FROTEY à la suite de la mise à sac du cimetière le soir du 23 NOVEMBRE 1986. Cinquante cinq sépultures furent ainsi détériorées et profanées, et la gendarmerie enregistra trente trois plaintes, certaines concernant des personnes possédant plusieurs tombes.

Les gendarmes de la Brigade de VESOUL dépêchés aussitôt sur place ne relevaient que des indices insignifiants et on pouvait craindre que faute d'éléments les coupables ne soient pas punis.

Sans se décourager, les gendarmes poursuivaient néanmoins leurs investigations et leurs efforts devaient finalement aboutir à l'interpellation de quatre individus. L'un d'eux a été immédiatement incarcéré, un autre actuellement à l'étranger sera appréhendé sous peu.

Compte-tenu de la gravité des faits une commission rogatoire a été ordonnée et actuellement l'instruction se poursuit. C'est pourquoi l'identité des malfras n'a pas été dévoilée. Une chose est certaine : ils auront prochainement à répondre de leurs agissements devant la justice.

Pourra-t-on pour autant réparer le préjudice matériel et surtout moral subi par une grande partie de la population et en particulier par des personnes âgées.

En tout état de cause chaque habitant sait maintenant qu'il peut compter sur la perspicacité et l'efficacité de la Brigade de Gendarmerie de VESOUL. A cet effet, il est rappelé une nouvelle fois que tout fait suspect, même s'il paraît anodin, doit leur être signalé de jour comme de nuit (rôdeur, voiture suspecte etc...). Soyez persuadés que malgré l'étendue des tâches qui leur sont dévolues, les Gendarmes interviendront aussitôt.

Par lettre adressée au Colonel Commandant le Groupement de Gendarmerie le 18 MARS, j'ai d'ailleurs tenu à féliciter et remercier la Brigade territoriale de VESOUL.

Robert BIOT
Maire de FROTEY

Aujourd'hui : Les commerçants du Centre du Village

Il y a 25 ans, quatre épiceries se partageaient la clientèle de FROTEY, sans compter les autres commerces.

L'automobile, la création des grandes surfaces (dont la plus importante est à nos portes) ont restreint le champ d'activité de ces petites boutiques locales, et il ne faut pas manquer de courage pour travailler dans de telles conditions.

A FROTEY, ils sont six à maintenir dans des conditions pas toujours faciles une présence commerciale. Ils contribuent à l'animation et à la vie du village, rendant service notamment aux personnes âgées.

La BOULANGERIE

Monsieur et Madame DOLCI se sont installés en 1976 et ont parcouru bien du chemin depuis : Huit personnes travaillent avec eux.

Le 23 MAI 1987, ils inauguraient la nouvelle boulangerie, premier magasin banette du canton.

La méthode de fabrication Banette comporte l'utilisation d'une farine spécifique fabriquée avec des blés de la région.

Leurs spécialités :

- Le pain Frotéen : qui est un pain sur levain.
- Le pain du Sabot : c'est une fabrication spéciale, mais chut... c'est un secret

Vous trouverez également des pains fantaisies :

- pain au noix - au lard - aux oignons - le pain BORSA , fabriqué à base de farine biologique - la banette, fibre qui contient 20 % de fibres de blé - et le pain sportif, riche en valeur énergétique.

La diversité, la qualité des produits attirent la clientèle du village et des environs, celle de VESOUL, de... LURE, et de... LUXEUIL.

Diversifier les pains de qualité et adopter la cuisson au bois, tels sont les souhaits de Monsieur DOLCI. Sur sa lancée il ne fait aucun doute qu'il réussisse.

La BOUCHERIE

Monsieur et Madame CLAUZADE sont arrivés au village le 21 NOVEMBRE 1977.

Monsieur CLAUZADE est boucher - charcutier - traiteur.

Les spécialités qu'il nous propose sont :

- Le sec Frotéen
- Le pâté de campagne
- Le boudin
- L'andouillette etc...

Monsieur et Madame CLAUZADE sont secondés par leur fils Fabrice, car il n'y a pas que le travail au laboratoire et au magasin.

Monsieur CLAUZADE dessert deux fois par semaine onze communes qui n'ont pas de boucherie.

A propos de ces tournées, nous avons discuté de ce fameux "carnet de chine" (qui n'est plus obligatoire depuis 1985) et qui concernait les "marchands à la chine", c'est à dire les colporteurs - métiers en voie de disparition.

La tenue de ce carnet était obligatoire (contrôle assidu par la Gendarmerie) et astreignante. Au cours des tournées, il fallait que soient inscrits, le lieu, l'heure et le poids de viande vendue au camion.

Les Communes où le commerçant s'arrêtait, percevait une taxe en fonction de la vente réalisée.

Ce temps n'est plus, mais les villages sont toujours là, bien heureux de voir le camion circuler, tandis que les heures passent et que les kilomètres s'accumulent au compteur.

L'habitation des époux CLAUZADE se situe à proximité d'un carrefour particulièrement bruyant, même la nuit. Comme nous tous ils souhaitent ardemment que la rocade EST se réalise.

L'EPICERIE

Monsieur et Madame GROSSAULE sont arrivés le 7 DECEMBRE 1984, et maintiennent la seule épicerie du village qui comme nous l'avons indiqué précédemment en comptait quatre il y a 25 ans.

Le magasin bien achalandé possède aussi un dépôt de pain et un dépôt de gaz.

La disponibilité de Monsieur et Madame GROSSAULE est bien appréciée d'autant que leur établissement est ouvert tous les jours, y compris le dimanche matin.

Le TABAC - JOURNAUX

Madame JUGUELET est la dernière arrivée au village (AOUT 1986).

Les cigarettes les plus demandées après les brunes sont les "Malboro". Cette information confirme l'observation faite par Monsieur LEMEUNIER au cours de son voyage "756 kms à pied en 26 jours", au vu des paquets vides qui traînent le long des routes.

Madame JUGUELET tient un dépôt de pain le dimanche matin et à cette occasion est heureuse de rencontrer plus d'habitants du village qu'au cours de la semaine, où la clientèle vient en partie de l'extérieur.

Ajoutons que le bureau de tabac dispose d'un rayon "souvenir" bien fourni.

Le CAFE

Installés depuis Octobre 1975, Annette et Pierre POUGEUX, s'ils sont les plus anciens dans la Commune, sont aussi les plus jeunes commerçants du village.

Jusqu'à ces dernières années, en matière d'apéritif, seuls les vins doux naturels, dont le degré d'alcool est inférieur à 16°, pouvaient être servi.

En effet, la proximité de l'Ecole (avant sa démolition) ne permettait pas l'obtention de la licence IV qui, pour être délivrée, exige certaines contraintes. Par exemple : distance X de l'Ecole, de l'Eglise, etc.

Monsieur et Madame POUGEUX constatent une évolution de clientèle, de la population, provenant sans doute du vieillissement d'une Tranche.

Clientèle qui vient en partie de l'extérieur, des "Anciens" du village qui viennent "boire un coup" et respirer l'air du pays.

Les personnes âgées sont moins nombreuses à se réunir le matin, la fréquentation à la sortie de la messe est plus faible que les années passées, où "le blanc" était servi en semaine, et "l'Alsace" réservé aux jours de fête.

La consommation de vin diminue : bière et diabolos sont les boissons pilotes.

En tout état de cause le café du village reste un lieu de rencontre très apprécié.

La PHARMACIE

Monsieur et Madame CUSENIER sont arrivés le 6 JUIN 1983, après bien des démarches diligentes tant par les intéressés que par la Municipalité.

Le parking réalisé à l'initiative des propriétaires "draîne du monde", non seulement du village et des communes environnantes, mais également des gens de passage qui peuvent stationner aisément.

Monsieur et Madame CUSENIER précisent qu'une sonnette extérieure est installée et qu'ils répondent quelque soit l'heure.

En cas d'absence un panneau situé sur la porte indique la pharmacie de garde.

Une remarque exprimée par la plupart des commerçants concerne l'impossibilité de stationner devant les magasins situés au carrefour. S'il est vrai qu'une gêne est ressentie par l'installation des feux, car beaucoup ne peuvent plus s'arrêter cinq ou dix minutes, le temps d'un achat ; par contre, la sécurité, la fluidité de la circulation en est améliorée.

Aussi faisons-nous appel à la compréhension de chacun pour utiliser le parking. MERCI.

A propos de Commerce : "Le marché aux affaires", c'est "Chez nous" - Le saviez-vous ?

Début décembre, en contre-bas de la nationale 19, au bord du Durgeon, grand remue-ménage de voitures pour l'inauguration d'un nouveau magasin, "le marché aux affaires", transféré de VESOUL dans des locaux occupés précédemment par des entrepôts de meubles. Ce site fait encore partie de la Commune de FROTEY et le caractère multi-services de ce magasin devrait apporter un regain d'activité à ce coin jusque-là un peu isolé du reste de l'agglomération. C'est notre souhait.

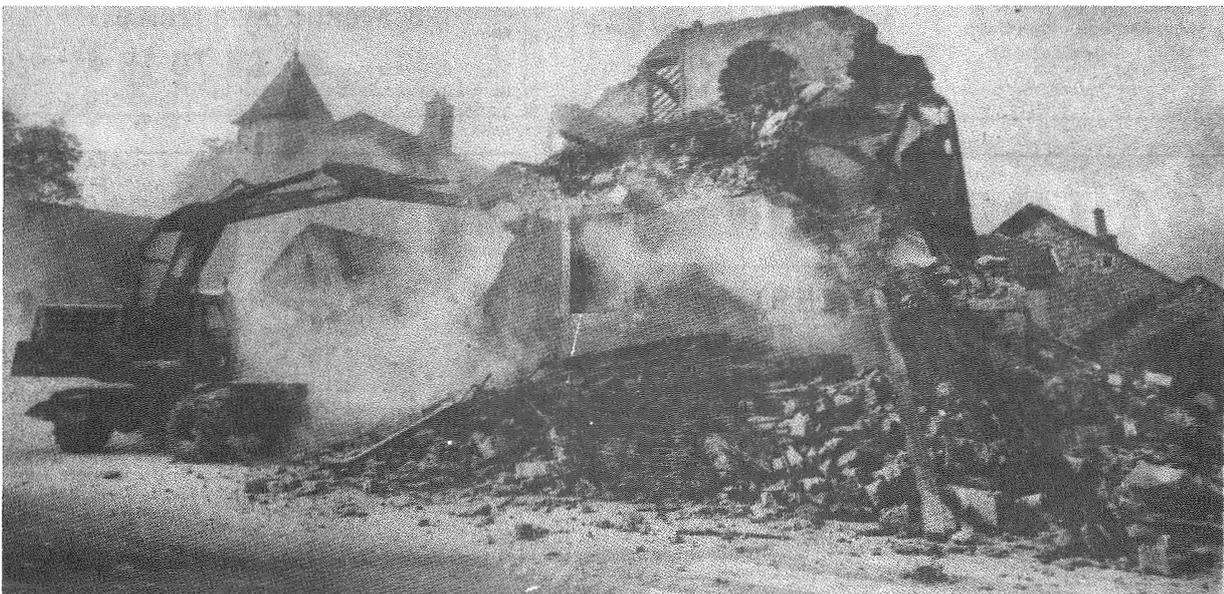
Ils se sont livrés à des statistiques sur l'origine géographique des élèves de la classe et bien d'autres choses. C'est quelquefois naïf bien sûr, mais amusant et vous ne regretterez pas vos 20 Frs.



L'ancienne mairie et école du Village en passe de devenir l'actuelle Place du Souvenir

MM. LOCATELLI père et fils : *"On a usé nos fonds de culotte sur les bancs de cette école et aujourd'hui on nous demande de la détruire !"*

(Photos Marc PAYGNARD)



École du Sabot,
Marcel Genet prend sa retraite
(1953-1969)



De gauche à droite et de haut en bas :
Véronique Rutter / Paul Carrossosi / Martine Rutter / Pascal Paul / Philippe Moustache / Eric Chameclair / Emmanuel Paul / Claudine Locarelli
Daniel Courant / Jean-Pierre Méral / Marco Patena / Michel Poitou / Patrick Adnot / Martial Pederni / Sylvie Déjean / Bernadette Courant / Pascal Chameclair
Monique Rutter / Marcel Méral / Nadine Mignot / Alain Lestouardy / Gilles Chevillard / Jean-Michel Ly / Marie-Paule Binda / Frédérique Schiber / Isabelle Heurieux
Annette Méral / Jean-Michel Courant / Thierry Courant / Bruno Le... / Michel Grandmougin / Roselyne Mignot / Gaylaine Fischer / Evelyne Courant

A PROPOS DU BI-CENTENAIRE

DE QUAND DATE L'ECHARPE TRICOLERE de Monsieur le MAIRE ?

En cette année du bi-centenaire de la Révolution, les mairies reçoivent un nombre impressionnant (et ce n'est pas fini) de propositions de fournisseurs destinées à commémorer l'évènement.

L'écharpe tricolore, insigne des fonctions du Maire de la Commune, avait déjà fait l'objet, par circulaires auprès d'eux, d'offres semblables... dès l'année 1790.

C'est en effet par décret de l'Assemblée Nationale le 20 MARS 1790 que fut créé cet insigne, sur proposition du Député TARGET, qui stipulait :

" Lorsque les officiers municipaux seront en fonction, ils porteront pour marque distinctive une écharpe aux trois couleurs de la Nation, bleu, blanc, rouge, attachée avec un noeud et ornée d'une frange, jaune pour le Maire, blanche pour les officiers municipaux et violette pour les Adjoints "

L'écharpe tricolore sous le consulat et l'Empire, devint blanche sous la Restauration et redevint tricolore en 1830 jusqu'à maintenant.

Une initiative récente lui a substitué dans certains cas un collier avec médaille ; l'écharpe était en effet jugée "inesthétique" quant elle est portée par un magistrat municipal "bedonnant" (sic).

Les régimes passent, l'écharpe (ou le collier) restent, mais les Maires ne l'arborent plus guère que pour les cérémonies officielles, les mariages et pour assurer, lors des manifestations, la légalité des sommations.

OUVERTS 7 JOURS SUR 7

Ils espèrent apporter un "plus" par plusieurs initiatives :

- D'abord les heures d'ouverture : du lundi au samedi de 6 H 30 à 12 H 30 et 15 H à 19 H 30, et le DIMANCHE MATIN de 8 H à 12 H 30. C'est dur, mais payant estiment-ils, car la clientèle du dimanche est très différente.

- Un dépôt de gaz (butane, propane) déjà existant, va être mis en valeur et plus accessible.

- Outre l'alimentation classique, un rayon de fromage à la coupe, charcuterie, dépôt de pain, surgelés.

- De plus, Monsieur CHOLLEY effectue les livraisons gratuites à domicile. C'est bien pratique pour les personnes âgées, démunies de véhicule. Malgré l'étroitesse de la rue pas de problème de parking (la place du Souvenir est à côté).

Le " PLUS " de l'accueil

Et puis, le " PLUS " humain, celui de l'accueil que nous avons pu vérifier. On connaît les gens par leur nom, on blague "Mme LUCIE". On pense déjà à la réfection de la vitrine et plus tard du magasin.

Rien que ça et le sourire sympathique de nos deux gérants, c'est déjà presque gagné.

Nous leur souhaitons de bonnes affaires à FROTEY.



Epicerie
du
VILLAGE

A propos d'une visite Préfectorale

L'origine de la Réserve du SABOT

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le pouvoir central s'intéresse à notre petit coin de terre, témoin ce document que nous a ressorti Monsieur DORMOY, Ingénieur des travaux - Chef de division à l'O.N.F.

Il s'agit d'un arrêté de NAPOLEON III en personne (soyons modestes, de son ministre des Finances) soumettant :

" au régime forestier deux hectares de terrain à reboiser appartenant à la Commune de FROTEY et situés au lieudit "Le Sabot" "

C'est l'embryon de notre Réserve actuelle qui, rappelons-le s'étend maintenant sur 98 hectares.

*Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale,
Empereur des Français.*

à tous présents et à venir, Salut.

*Sur la délibération du conseil municipal de la commune de
Frotey-lès-Vesoul, département de la Haute-Saône, en date du
9 août 1874;*

*Le procès-verbal de reconnaissance des agents forestiers en
date du 28 août 1874;*

*L'avis du Préfet, ensemble les observations de l'administration
des forêts;*

*Les articles 90 du code forestier et 128 de l'ordonnance du 4
août 1827;*

*Sur le rapport de notre Ministre des finances et de l'Etat au département
des finances,*

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article premier.

*Sont soumis au régime forestier deux hectares environ de
terrain à reboiser appartenant à la commune de Frotey-lès-Vesoul
et situés au lieudit le Sabot.*

L'abbé Balandret curé de Frotey et Quincey



Stupéfaction et tristesse à l'annonce du décès de l'abbé Charles Balandret, curé des deux paroisses de Frotey et Quincey depuis 1946. Il était âgé de 84 ans.

C'est à l'hôpital de Vesoul que le prêtre s'est éteint.

Le défunt était originaire de Grandfontaine-sur-Creuse dans le Doubs où il avait vu le jour le 11 mars 1911 dans une famille d'agriculteurs. Il avait conservé le goût des choses simples, cultivant son jardin, récoltant les fruits du verger.

Sous des abords parfois rugueux, il cachait un grand cœur, son dévouement n'avait pas de limites et chacun estimait son esprit de tolérance.

En retraite depuis juin 1994 et son remplacement n'étant pas encore assuré, il poursuivait l'exercice de son ministère malgré une grande fatigue.

Les habitants des deux villages, pratiquants ou non, éprouvaient pour lui respect et affection.

Ses obsèques seront célébrées en l'église de Frotey-lès-Vesoul mardi 4 octobre à 14 h 30.

Le corps sera déposé à l'église de Frotey, lundi à 16 h 30 où une veillée de prières aura lieu à 20 h.

Notre journal s'associe aux paroissiens de Frotey et Quincey pour dire sa sympathie à la famille.

Jamais sans doute, notre église et ses abords n'avaient été aussi envahis pour célébrer l'adieu à son pasteur des deux communautés de Frotey et de Quincey, en présence du vicaire épiscopal l'abbé POURCHET, représentant Monseigneur DALOZ - archevêque de BESANCON -, et d'une trentaine de prêtres du diocèse.

Monsieur AYALA, Conseiller Général de Vesoul-EST, Messieurs BIOT et CLAVIER, Maires de Frotey et de Quincey et leurs conseils municipaux, assistaient également à cette cérémonie émouvante. Les enfants des écoles, les anciens combattants (l'abbé BALANDRET était l'un des leurs) étaient également présents.

C'est l'abbé RICHARD, aumônier de l'hôpital qui prononça l'homélie, en rappelant le rôle et "l'impact" de Charles BALANDRET dans ces deux paroisses. Monsieur VIENET de Quincey, au nom des deux communautés paroissiales dit sobrement la détresse des paroissiens, tandis que Monsieur BIOT, pour les deux municipalités lui adressait "l'hommage respectueux et reconnaissant de la population de nos villages".

Nous retiendrons sa conclusion qui résuma bien sans doute l'opinion de la population, qu'elle soit pratiquante ou non :

" Au revoir, Cher Monsieur le Curé, et comme vous le disiez toujours à la fin des messes d'enterrement " Jusqu'en Paradis " "

A l'issue de la Cérémonie, l'abbé POURCHET a annoncé le rattachement des deux paroisses à la communauté pastorale de Vesoul, sous la responsabilité de l'abbé Michel BOUCHARD, qui prendra toutes mesures pour la continuité du culte.

L'abbé BALANDRET a été inhumé au cimetière de FROTEY-les-VESOUL.

L'ouverture de la Déviation du C.D.9

C'est donc le 4 Novembre que toutes les personnalités de la région et du Département s'étaient donné rendez-vous sur le territoire de notre commune pour couper le ruban ouvrant la déviation de trois kilomètres qui relie le CD 9 à la RN 19, à hauteur de la Combe Guérin.

Nous vous présentons ci-après les articles de presse suscités par cet événement qui devrait rendre le calme aux habitants du village. Pour nous faire une idée "à chaud", nous sommes allés recueillir quelques témoignages des riverains intéressés au premier chef par cette nouvelle situation :

Madame PENQUER (près du bureau de tabac)

" C'est le jour et la nuit. On peut au moins aller acheter du pain ou son journal sans crainte d'être accrochée par un poids lourd".

Monsieur Michel RONDOT (Ancien taxi, ancien Conseiller Municipal, avenue de la Mairie)

" C'est déjà sensible ; on pourra mieux apprécier l'été quand les fenêtres seront ouvertes. Mais, malgré les panneaux de signalisation, il y a encore des poids lourds qui "trichent"; Il faudrait y veiller. Un corollaire fâcheux semble-t-il, l'accélération de vitesse des voitures particulières"

Monsieur Edmond GAUTHIER (près de la boulangerie)

Même remarque. *"Il y a encore trop de poids lourds, et justement je voulais en parler au Maire. Malgré tout, c'est plus vivable".*

C'est vrai que tout n'est pas encore parfait de ce côté. Il faudra encore quelque temps - et peut-être quelques contrôles pour juger. On ne pourra jamais éviter non plus le passage des camions qui rejoignent Colombe.

LA ROUTE

La déviation de Frotey-Quincey enfin en service

Tant attendue par les riverains des rues principales de Quincey et de Frotey, la nouvelle route du Frais-Puits permet aussi aux poids lourds d'éviter les rues Pierre-Curie et Jean-Parmantier à hauteur de Navenne et Echenoz.

Journée « historique » pour le président Bergelin (département), réalisation « exemplaire » pour le président Chantelat (région), la nouvelle route départementale 9 illustre certes la collaboration entre les deux collectivités territoriales, mais pour l'agglomération vésulienne, elle revêt un caractère particulier, puisqu'en principe elle met un terme à la « ronde infernale » de quelque 800 poids-lourds par jour à travers Quincey, Frotey et les rues Pierre-Curie et Jean-Parmantier à hauteur de Navenne et d'Echenoz.

C'est dire si l'ouverture d'hier midi était particulièrement attendue. Saluée par les autres personnalités, préfet et député Michel en tête, les conseillers régionaux et généraux et les élus locaux de toute l'agglomération, et bien sûr les riverains.

Après la coupure du ruban sur le nouveau pont sur la Colombine, le club photo de Quincey devait d'ailleurs présenter en images l'histoire de cette réalisation, décidée au début de 1991 et commencée au printemps 1993.

Le principal objectif de la déviation de Frotey-lès-Vesoul - Quincey est de détourner le trafic de transit en provenance et à destination de Montbéliard, soit environ 800 poids lourds par jour.

Pour un total de 54 millions, le conseil général de Haute-Saône et la région de Franche-Comté ont financé chacun pour moitié la déviation qui permet à la RD 9 de rejoindre directement la RN 19 à l'Est de l'agglomération de Vesoul.

Pour de nombreux habi-



L'inauguration du barreau de 3 km à hauteur de la Colombine, par les représentants de la région et du département en présence notamment du préfet.

tants de l'agglomération vésulienne « cela signifie désormais une qualité de vie re-

trouvée », souligne volontiers le président Bergelin, avec les remerciements de M. Clavier,

au nom des communes concernées, et avec les éclaircissements de M. Guerriero,

de la direction de l'aménagement et des transports du département (DATD).

Les ouvrages d'art

L'opération a nécessité la réalisation de cinq ouvrages d'art.

L'ouvrage n°1 permet le franchissement du Chemin Vert. Compte-tenu de sa perception par les piétons, il a fait l'objet d'un soin architectural particulier. Il permet également le rétablissement d'un chemin d'exploitation forestier.

D'une section de 3 x 2 m et d'une longueur de 130 m, l'ouvrage d'art n°2 est un ouvrage hydraulique qui permet aux eaux en provenance du Frais Puits de s'écouler sous le remblai de la déviation.

Pour le rétablissement de la RD 13 à l'entrée de l'agglomération de Colombe-

lès-Vesoul, l'ouvrage d'art n°3, ouvrage préfabriqué dégageant un gabarit de 7 x 7 m et d'une longueur de 45 m, autorise le passage des plus gros convois exceptionnels.

La vallée de la Colombine, site particulièrement agréable, est franchie par un viaduc à trois travées d'une longueur totale de 120 m.

Il s'agit du plus important ouvrage d'art réalisé dans le département au cours des trente dernières années.

L'ouvrage d'art n°5 beaucoup plus classique permet le franchissement de la RN 19.

Frotey et Quincey libérés des poids lourds

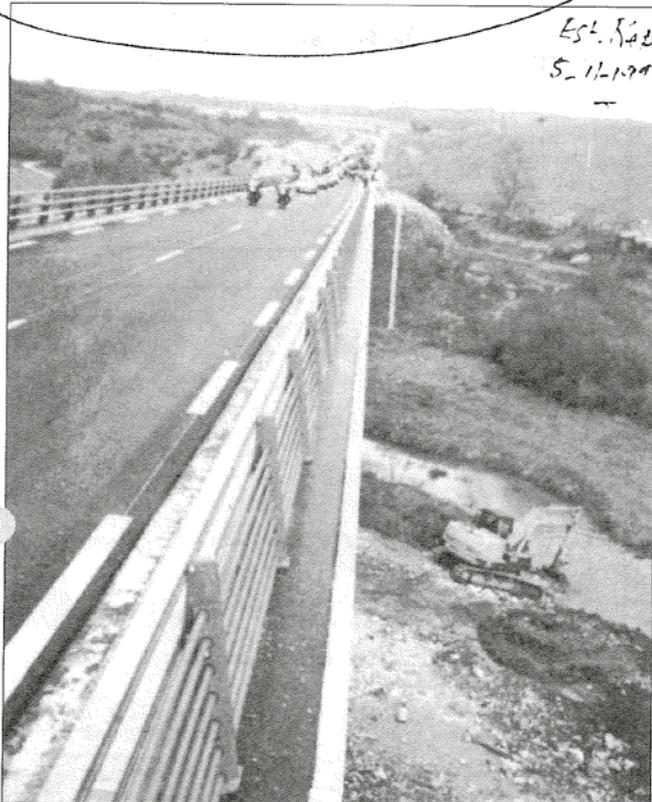


Photo André MOISSÉ

Les riverains de Frotey-lès-Vesoul et de Quincey, ainsi que ceux des rues Pierre-Curie et Jean-Parmantier, peuvent respirer : les camions GELFO de la ligne Sochaux-Vesoul ne passeront plus - en principe - sous leurs fenêtres. La déviation de la RD9, passant par le Frais-Puits et traversant la Colombine, a en effet été inaugurée vendredi midi.

■ En Haute-Saône et Vesoul

PEDIBUS

J'AI TROUVE...

... au moins une anomalie sur la nouvelle déviation de Frotey-Quincey.

Qu'on ne s'y trompe pas : loin de moi l'idée de négliger le progrès pour la sécurité des riverains, puisque le passage des poids lourds à travers l'agglomération sera en principe réservé au « trafic local ».

Mais je me demande si vraiment tous les poids lourds ne viendront plus dans l'agglomération. Les camions de lait, qui viennent parfois de l'étranger et dont la moitié tourne jour et nuit en plein quartier résidentiel du côté de la rue Voisard, sont-ils désormais considérés comme « trafic local » ?

Et je pose une autre question : comment feront les usagers de la route venant de Calmoutier pour prendre la direction de Villersexel puisqu'il n'y a pas de bretelle adéquate en ce sens à hauteur de la RN 19 ?

Je ne doute pas que les gens de Dampvalley, par exemple, emprunteront la RD 19 par Colombe et que les Lurons peuvent aller à Montbéliard par Lyoffans.

Mais je trouve quand même un avantage aux piétons par rapport aux automobilistes. En principe, nous, au moins, on peut se donner toutes les « bretelles » que l'on veut...

PEDIBUS

Attention, notre piéton va devenir obsédé par les camions

J'APPORTE...

... un témoignage supplémentaire à ceux de mes lecteurs qui feignent de croire que l'ouverture de la déviation du Frais-Puits garantit mieux la sécurité et la tranquillité des gens de Quincey, Frotey, Navenne, Echenoz et Vesoul qui sont riverains de l'ancienne RD 9.

Pour qu'il ait quasiment un caractère scientifique, ce témoignage est bien situé dans le temps et l'espace. Il était 1 h 15 dans la nuit de samedi matin et une collision matérielle venait de se produire au carrefour des rues Pierre-Curie et Louis-Pergaud. En quelques minutes, j'ai ainsi pu voir passer trois poids-lourds. Oui, pas trois camionnettes, trois gros camions !

Devrai-je distribuer moi-même le plan de contournement qui a été diffusé dans le journal l'autre dimanche ?

JE VOUS INVITE...

... à faire le constat suivant. Venant de Colombier, à hauteur du Sabot de Frotey, vous découvrez le panneau « pour Montbéliard, suivre Belfort ».

Ce que font, bien sûr, tous les poids lourds venus de Saulx si ce n'est de Luxeuil. Ils prennent donc la route nationale 19, direction Calmoutier, Pomoy, Lure... Car à hauteur de la nouvelle déviation de Frotey-Quincey, seules les destinations « Esprels, Villersexel, Montbozon » sont signalées. Pas Montbéliard.

Quand je disais qu'il manque toujours certains panneaux pour obliger les camions de grand transit à prendre les meilleures routes pour eux. Sinon, à quoi bon faire notamment la déviation du Frais-Puits ?

FROTEY AU JOUR LE JOUR

L'incendie de la boulangerie

Le boulanger de Frotey, M. DOLCI, qui réunissait ses clients et ses amis le 13 Mai dernier pour une dégustation amicale, a connu un véritable désastre dans la nuit du 20 Juin. L'établissement a complètement brûlé ; le magasin et tout le matériel de fabrication sont détruits (article ci-dessous de l'Est Républicain).

La boulangerie de Frotey-les-Vesoul ravagée par un incendie

Ainsi que nous l'avons brièvement évoqué dans nos pages régionales hier, un violent incendie a ravagé la boulangerie de M. Dominique Dolci, mardi peu après 22 h. L'alerte a été donnée par des voisins qui ont aperçu la fumée s'échappant de la toiture. L'ouvrier boulanger qui venait de prendre son service ne s'était pas rendu compte du démarrage du sinistre. Il a pu sortir immédiatement. Le feu a pris une ampleur soudaine. Les pompiers de Vesoul, rapidement sur les lieux, ont mis en place des moyens importants. La brigade territoriale de la gendarmerie de Vesoul, aidée de la brigade motorisée a permis aux services de l'Équipement de mettre en place une déviation de la route départementale 9.

Les pompiers ont combattu le sinistre jusqu'à 4 H 40 à l'aide de cinq lances.

La boulangerie est entièrement détruite. Toutefois, les pompiers ont pu empêcher la propagation du feu aux habitations voisines. Seuls quelques dégâts ont été causés à la



Derrière la façade, tout a été détruit.

(Photo Jean-Loup CORNET)

toiture d'une habitation proche. La gendarmerie de Vesoul s'efforce de déterminer l'origine apparemment accidentelle de ce sinistre.

Le commerçant n'habitant pas dans le bâtiment, il n'a pas été nécessaire de rechercher un logement. Toutefois, avec l'aide de la profession et

du monde de l'artisanat, une solution est explorée pour permettre au boulanger de reprendre son activité le plus rapidement possible.

La boulangerie DOLCI est connue de réputation bien au delà du village pour la qualité de ses produits ; elle fournit en outre plusieurs collectivités sous contrat.

Si le feu a pu épargner la maison voisine de M. MARQUIS, c'est un coup dur pour Dominique DOLCI, sa famille et aussi pour notre village qui essaie de conserver ses rares commerces de proximité.

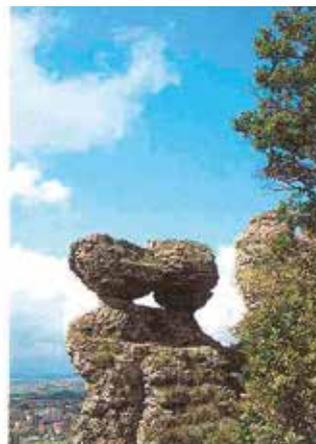
La solidarité bien sûr, a joué aussitôt et cinq boulangers du secteur ont permis à Dominique DOLCI, de tenir ses contrats et à reprendre son activité au village.

Tout sera mis en oeuvre aussi au niveau de la municipalité pour faciliter le maintien et la rénovation de ce commerce, symbole de la vie locale.

1996

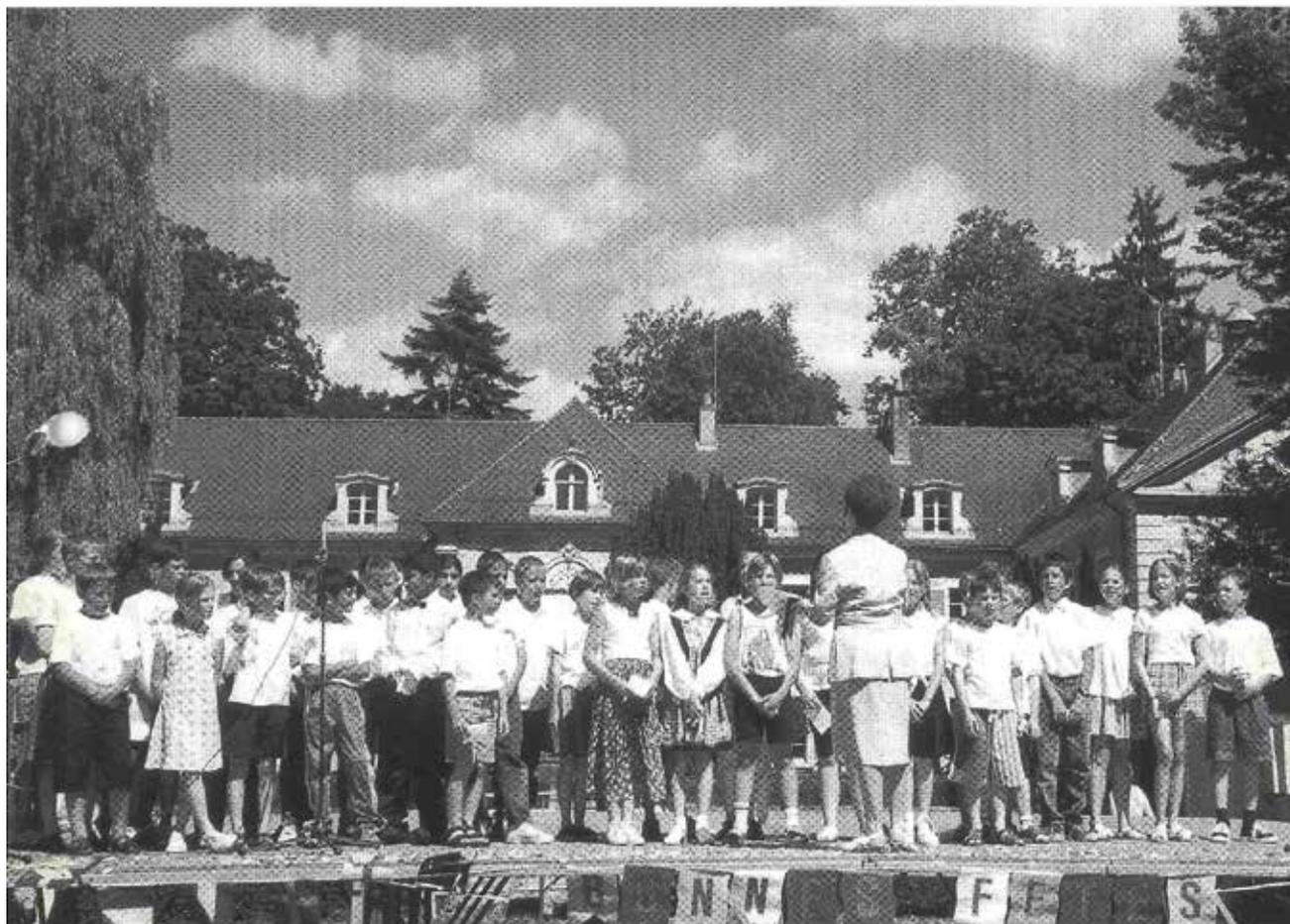
INFORMATIONS MUNICIPALES N° 54
JUN 1996

CHEZ NOUS...



(Photo P. Viain)

A FROTEY



Fête des écoles dans le parc du Château.

LA RENAISSANCE DE LA BOULANGERIE

Le 20 Juin 1995, un incendie détruisait de fond en comble, la boulangerie du village. Installés à Frotey depuis 1976, voilà 20 ans, Dominique et Patricia DOLCI voyaient en une nuit s'effondrer tous leurs efforts pour conserver au village cette activité essentielle, autant que symbolique.

Courageusement et avec des moyens de fortune, ils ont continué l'exploitation de leur commerce depuis cette date, dans des bâtiments provisoires peu confortables. Après bien des difficultés, mais avec l'appui de la municipalité soucieuse de voir maintenu ce magasin de proximité, ils ont rebâti en 15 mois un ensemble commercial ultramoderne, tant pour la fabrication que pour la vente et l'accueil clientèle.

Samedi 21 Septembre, c'était l'inauguration officielle de leurs installations (photo), à laquelle ils avaient convié personnalités locales, clients, réalisateurs et amis. Notre correspondant de l'Est Républicain s'était joint à cette manifestation.

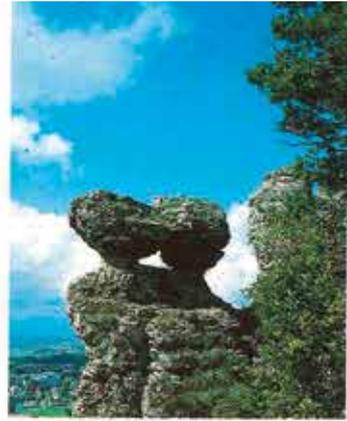


D'une surface totale de 245 m², conçu sur les plans de l'architecte M. Bergeret, le magasin, le laboratoire et leurs dépendances sont conçus très fonctionnellement, mais avec un goût exquis (comme leur pain). Le four à bois notamment, en bonne vue de la clientèle, est un clin d'oeil aux techniques anciennes.

Dépositaires de la marque Banette représentée localement par les grandes minoteries de Parcey, Monsieur et Madame DOLCI, lui bisontin, elle parisienne, et leurs cinq employés dont leur fils, vous attendent route de Colombe, dans ce décor totalement renouvelé.

Mais en plus de la clientèle de Frotey et des villages environnants, Villers, Colombe, etc... la réputation "du pain Frotéen" a dépassé nos frontières communales et l'on vient, paraît-il, de loin pour le savourer. Monsieur et Madame DOLCI approvisionnent en outre de nombreuses collectivités : la Société EUREST notamment, qui fournit le pain de la Sté Peugeot et des cantines scolaires, mais bien entendu celle de Frotey-Quincey.

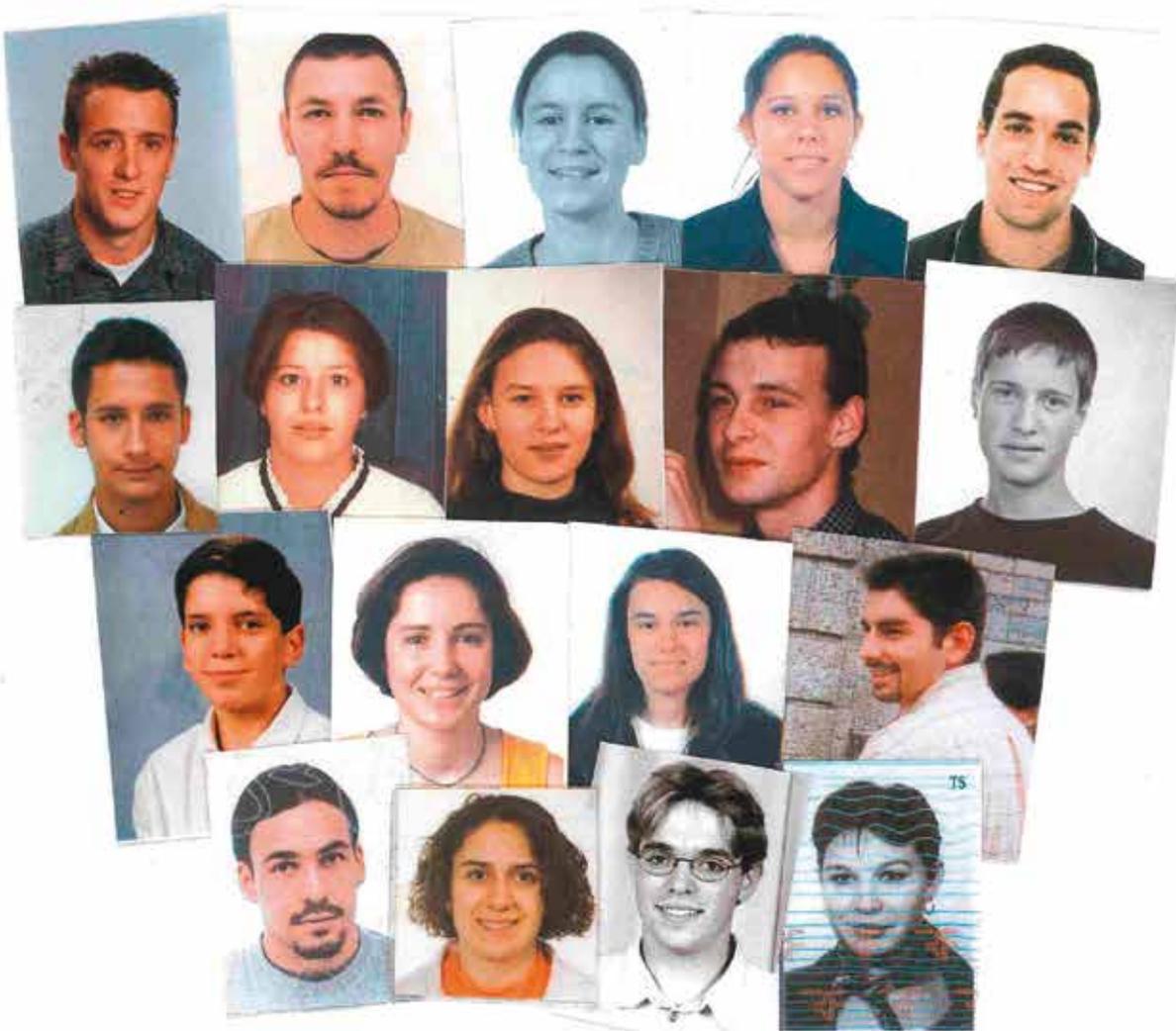
Félicitations à ces courageux commerçants qui maintiennent, à leur manière, le renom de notre commune.



(Photo P. Viain)

CHEZ NOUS...

A FROTEY



20 ANS EN L'AN 2000 à FROTEY

Ces jeunes Frotéens (exactement 20, comme par hasard) ont eu 20 ans cette année.
Nous avons réussi à regrouper ici la plupart d'entre eux.

⊗ TRAVAUX D'ETE

Mise en chantier de la future Mairie - C'est bien parti.

Après la démolition de l'ancien presbytère et le renouvellement du terrain, l'entreprise Grobost, de Ray s/Saône a commencé les travaux de gros-oeuvre début septembre.



L'ancien presbytère avant sa démolition



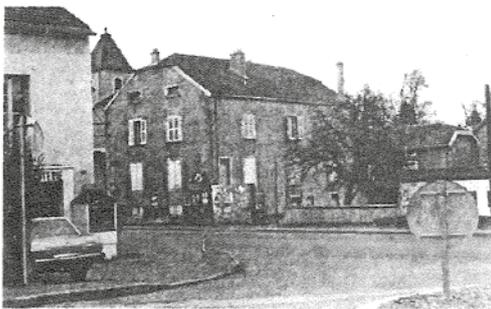
L'ouverture du chantier

FROTEY

Une Commune en pleine évolution

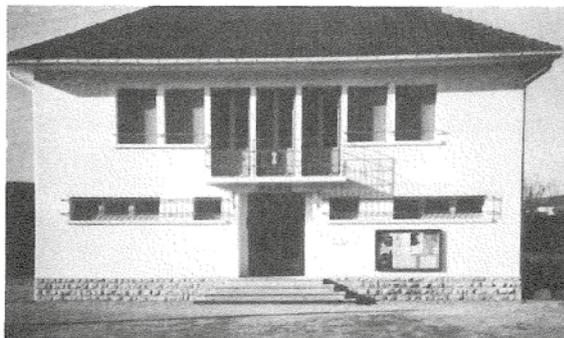
Pour preuve elle a connu 3 mairies en un demi siècle !!

Pourquoi ?! non pas pour vouloir le changement pour le changement mais afin de s'adapter à l'évolution de la population et au mode de vie actuel. La mairie outre sa fonction administrative, est un service public (aide sociale, cadastre, recherches généalogiques, aide aux associations, renseignements divers, etc...) ; c'est un lieu de réunions, un lieu de rencontre.



Avant 1963

Place du Souvenir



16, Avenue de la Mairie

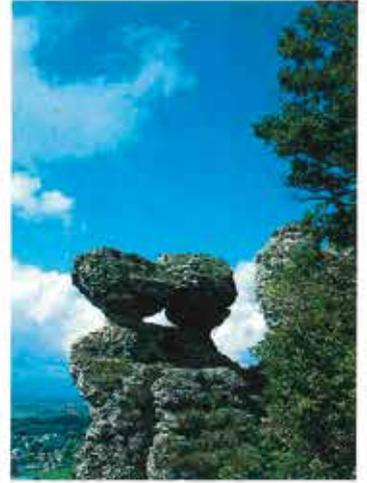
1963 → 2001

22, rue Marcel Rozard



2001

INFORMATIONS MUNICIPALES N°74
AOÛT 2001



(Photo P. Viain)

CHEZ NOUS...

A FROTEY



La Journée des Aînés

6 janvier 2002

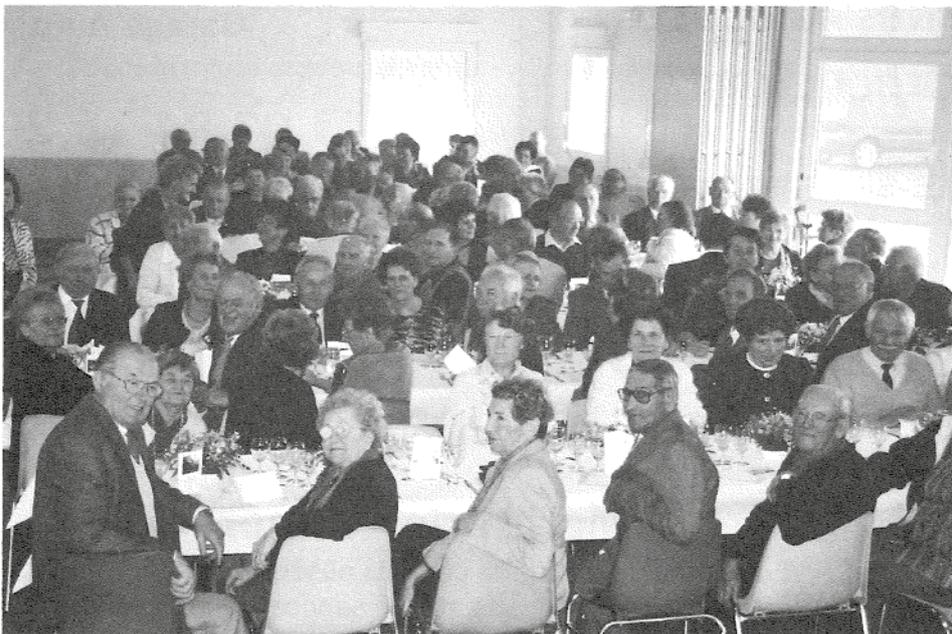
Cette traditionnelle réunion a rassemblé 120 personnes au Foyer des Jeunes Travailleurs, heureux de se retrouver en ce début d'année pour faire encore un peu la fête et s'attarder à se rencontrer tout simplement en se disant « Bonne Année » !

Une « Bonne Année », le Maire Jean-Marie SCHIBER leur a souhaitée en arrivant, tout en dressant un rapide portrait de la vie communale. Des difficultés existent certes, mais petit à petit le village progresse et la mairie nouvelle en est déjà le symbole.

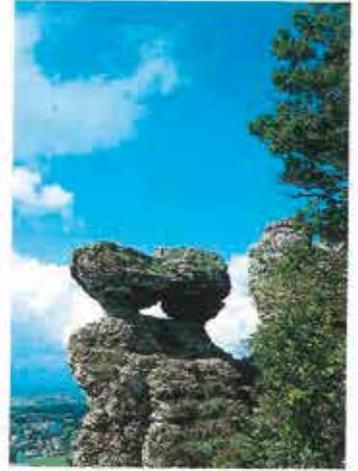
Le repas proposé fut très apprécié avec la terrine de chevreuil offerte par les chasseurs, et la qualité du service remarquable pour un nombre de convives aussi important.

« Voulez-vous danser grand-mère... » se remplace aisément par « voulez-vous danser grand-père... » c'est ce qu'a démontré avec humour et talent la très charmante chanteuse-animatrice qui accompagnait la formation musicale de Pascal CAPIOMONT avec le fidèle et sympathique Etienne PRADINES à la trompette et Gérard BADIER à la batterie.

Merci de votre prestation, et à tous à l'année prochaine.



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 76
AVRIL 2002



(Photo P. Viain)

CHEZ NOUS...

A FROTEY



Inauguration de la Mairie

LU POUR VOUS

ATTENTION aux VOLEURS

Les cambriolages sont rarement réalisés sans une reconnaissance des lieux effectuée parfois longtemps à l'avance.

Voici quelques signes de reconnaissance qui peuvent décorer le chambranle des portes palières. Ils sont déposés par des personnages demandant un renseignement ou faisant du démarchage, etc...

ATTENTION !!

NOUVEAUX SIGNES ENCORE INCONNUS



- X PROJET DE VOL
- ◇ MAISON INOCUPEE
- /// MAISON DEJA VISITEE
- △ FEMME SEULE
- INUTILE D'INSISTER
- ⊗ RIEN D'INTERESSANT
- 8 MAISON CHARITABLE
- ◌◌◌ TRES BONNE MAISON
- ⊙ BON ACCUEIL SI L'ON PARLE DE DIEU
- ▨ CHIEN DANS LA COUR
- ⌵ ICI ON DONNE DU TRAVAIL (FOURCHE)
- ⊖ Bonne MAISON OU HABITENT DES FEMMES AU CŒUR SENSIBLE
- ⊥ COMMUNE POURVUE DE GENDARMES ACTIFS - ▨ COMMUNE A EVITER
- ⊗ REPRESENTANT DE L'AUTORITE
- ⊞ DEMEURE A PERSONNE CRAINTIVE
- D CAMBRIOLAGE LE DIMANCHE
- DM CAMBRIOLAGE LE DIMANCHE MATIN
- DA CAMBRIOLAGE LE DIMANCHE APRES-MIDI
- AM CAMBRIOLAGE L'APRES-MIDI
- M CAMBRIOLAGE LE MATIN

Ces signes sont utilisés et placés au stylo ou au crayon sur le chambranle des portes palières des appartements (à droite et à hauteur d'homme).

Des repères sont faits à hauteur des yeux. Ces signes sont disposés à l'intention d'individus qui passent pour cambrioler les appartements lorsque les occupants sont absents.

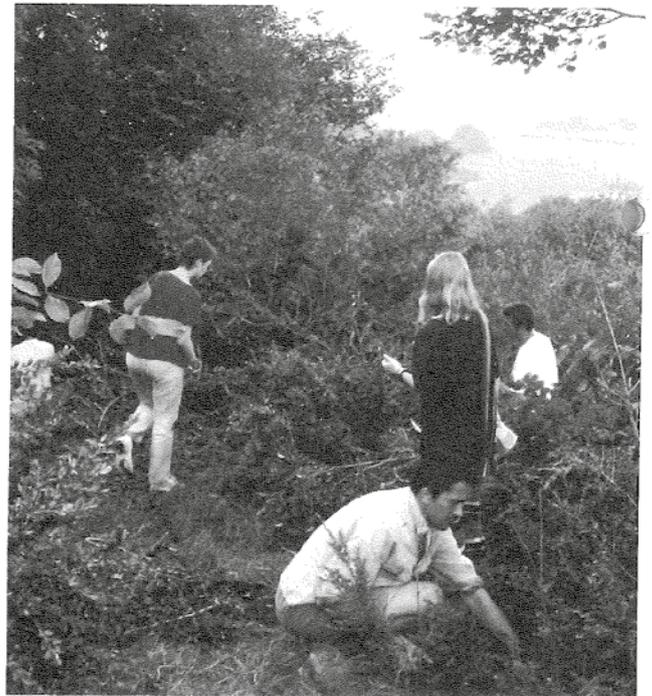
CHANTIER INTERNATIONAL

Pour la 2^{ème} année consécutive une quinzaine de jeunes venant de tous les continents ont œuvré dans la réserve du Sabot à la conservation du patrimoine. Enrichissant pour eux, mais aussi pour nous, ces contacts chaleureux ont permis de se découvrir et peut-être mieux se comprendre.



Mlle Kana KOKUBU de l'Empire du Soleil Levant dans le labyrinthe des buis.

A la découverte de la Réserve.





Les jeunes montrent leur chantier dirigé par Hugues PINSTON, notre conservateur attitré. Très beau chantier - Très propre -.

N'est-ce pas KIM ! (Corée du Sud) - Bravo les jeunes.

Dernier repas pris en commun. Le départ est pour le lendemain, beaucoup d'amertume mais que de souvenirs.



***Anecdote** : pour déloger les corbeaux de leurs peupliers dortoirs, jouez de l'orgue de Barbarie... il n'y a pas de « coua » d'essayer, la fuite est assurée.*

Merci à vous tous, venus de Corée du Sud, Mexique, Hongrie, Japon, Italie, Pologne, Turquie, Tchèque, Allemagne... et bon retour.

Le moulin de Frotey



Cette année Frotey a « couru les Carnavals » ; expression maintenant désuète qui consistait dans les campagnes pour ce que j'en sais, avant la période tristounette du Carême, à rechercher dans les greniers de vieux vêtements et accessoires de toutes origines afin de se composer un personnage assez mal défini d'ailleurs, et parcourir ainsi le village vêtus de bric et de broc. Incognito au départ.

Qui suis-je ? de connivence, on ne parlait pas afin d'installer assez longtemps le mystère des devinettes. « Mais si, je le reconnais, lui c'est... » des fois oui, des fois non. Un signe de tête ; et lorsque les masques tombaient l'on s'esclaffait et repartait ailleurs avec quelques bonbons et trois francs six sous dans la poche.

Ça n'est plus pareil :

Frotey a fait Carnaval au village et l'a couru à Vesoul selon la coutume, de l'avenue Charles De Gaulle à la place Renet.

Surprenant, ce que l'on peut voir derrière un masque de Carnaval : ses deux petites fenêtres qui permettent — aucune malice — de voir sans être vu, mettent à l'abri ce petit grain de timidité qui existe chez chacun d'entre nous. Elles donnent de l'aisance et permettent de rendre le personnage plus authentique. On peut remarquer chez les autres de l'étonnement, de la curiosité, de l'admiration, de l'indifférence, des visages figés ou franchement rigolards. Photos, signes, applaudissements, cris. Moi, je m'amuse et je profite de ma supériorité passagère. Le masque ça évite aussi d'avaloir des confettis, et ce n'est pas cela qui manque (la joie d'un gamin qui vous en colle une pleine poignée !) Mais juste retour des choses, passant au bas de la rue de La Ressorte dans les sabots qui commencent à meurtrir mes pieds, je m'aperçois que depuis le début du défilé, je réponds aux gens en souriant — idiote ! — derrière mon masque et que ceux-ci ne peuvent pas s'en apercevoir. Tant pis j'étais sincère. Preuve que l'on s'y croit !

Le moulin de Frotey est donc arrivé sur son char précédé de ses majorettes jaune-tulipe, élégant, coloré, superbe, typé dans son décor hollandais avec beaucoup de recherche, apprécié et applaudi sincèrement accompagné de ses créateurs, heureux et fiers de le présenter, suivi de Jean-Marie, jardinier passionné avec brouette, légumes et lapin type géant des Flandres plus vrais que nature (si, les crottes)...

L'histoire du moulin, c'est Maurice, maître d'œuvre, qui raconte :

« la décision fut prise par le Comité des fêtes de faire un char sur le thème de la Hollande selon les propositions de l'Office du Tourisme. L'idée d'un moulin sur ce char s'imposait. Mais quel moulin ? photos prises à la sauvette, images précisées à l'ordinateur, cela convenait. Encore fallait-il le réaliser ! Rendez-vous fut donné le 10 janvier aux bénévoles sous un hangar prêté par Charles. Il n'y avait plus qu'à...! »

La mise en route fut laborieuse, le doute et le scepticisme de certains n'aidaient pas à motiver les plus décidés. Avec plan coté et permis de construire affichés (mais oui !) la base fut tracée au sol et au soir de cette première journée de travail des planches étaient assemblées et le mât central pointait vers le ciel. L'on fêta donc l'événement avec une bonne bouteille.

La petite équipe constituée spontanément de Louis, Denis, Jean-Marie, André, Pascal, Claude, Maurice et d'autres œuvrait le vendredi après-midi avec la pluie, le froid, le vent, le soleil, et le moulin montait lentement mais sûrement. "Le moteur des chasseurs" ronflait parfois récalcitrant, on sciait, clouait, tapait dans la bonne humeur, avec les plaisanteries de Dédé, les gâteaux et les beignets, café et suite, apportés par les Frotéens soucieux d'entretenir le moral de la troupe. Nous avons été photographiés, filmés, rapportés dans la presse, ambiance garantie...

Les épouses n'ont pas été en reste et on leur doit beaucoup pour la décoration du char, leur imagination et leur dévouement ont contribué à sa réussite, ainsi Nicole et Nicole, Jocelyne...

Le succès : bien sûr, puisque le moulin est là ! »

Le moulin est à présent installé dans la prairie entre les écoles et la mairie où il a fière allure et fait l'admiration de tous.

Admiration également pour ce qu'il représente ; il est le fruit d'un travail de qualité accompli avec motivation et enthousiasme dans un élan de solidarité, de coopération entre Frotéens qui est particulièrement à souligner. Un grand merci à toutes et à tous d'avoir animé et dignement représenté notre village.

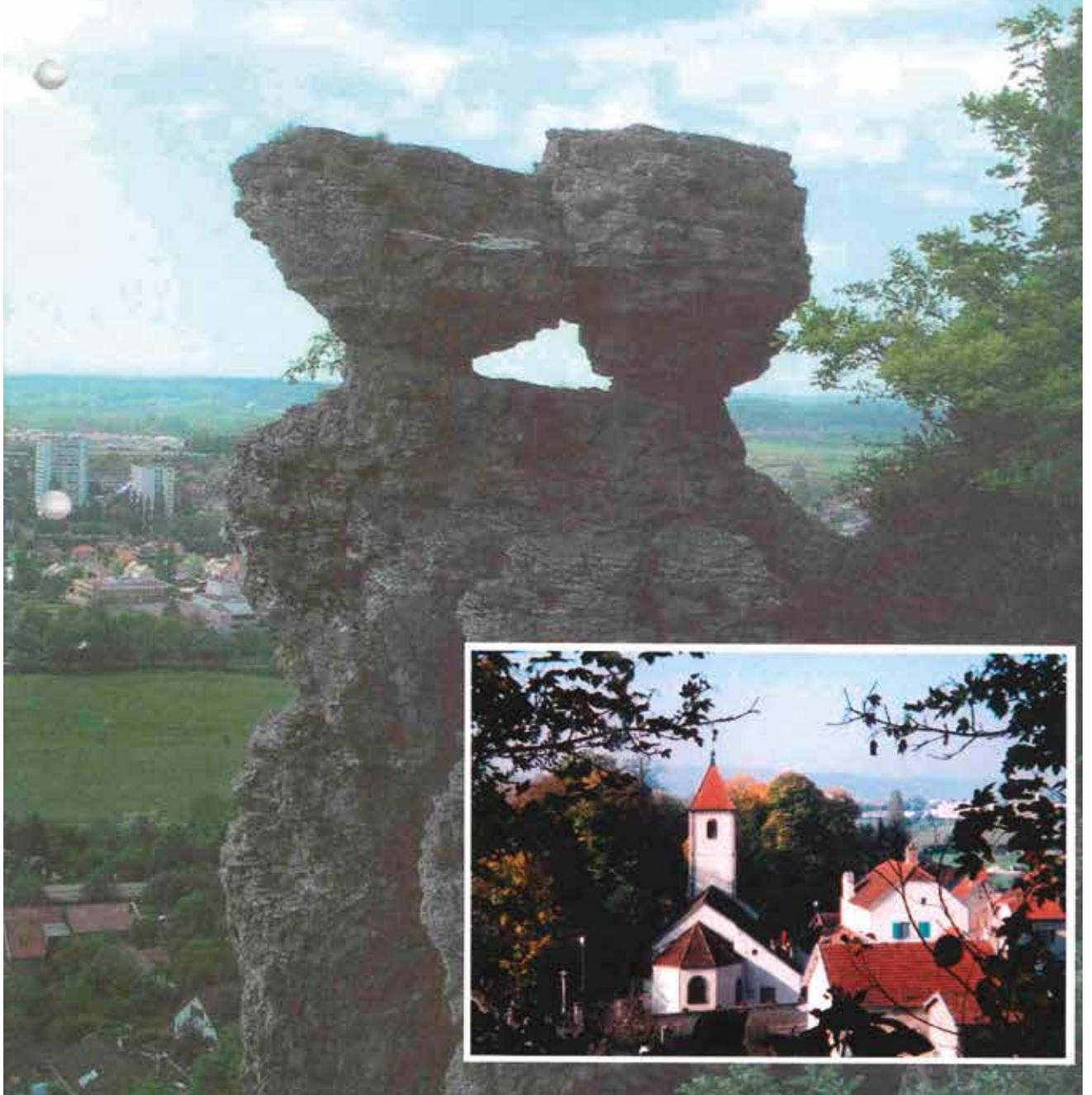
Mais qui donc a dit qu'à Frotey, il ne se passait rien ?



Le Comité des fêtes réunit les différentes associations du village.

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 83
SEPTEMBRE 2004

CHEZ VOUS... A FROTEY



Aéro-club de la Haute-Saône

Historique :

En 1934, le docteur Lucien LARERE de Vesoul contacte Mr Lucien JEANNIOT alors garagiste à Vesoul pour fonder un aéro-club et apprendre à piloter.

C'est ainsi que débute l'aventure. Le projet prend forme. Les statuts sont déposés le 21 février 1935 date officielle de la création de « L'aéro-club de la Haute-Saône et de la région ». Le siège social est situé à Vesoul à l'Hôtel du Nord. Un terrain est loué sur la base de Luxeuil les Bains créée durant la guerre de 1914-1918 et un appareil en état de vol (un Henriot 32 à moteur rotatif qui sera détruit la même année) est acquis. Les vols peuvent commencer sous la direction de Mr FERRY de Clairegoutte et les premiers brevets sont délivrés en septembre 1935. Accessoirement des terrains situés à Frotey et Comberjon sont utilisés et préfigurent la création de l'aérodrome de Frotey.



Le Henriot 32 premier avion du club

En 1939, la guerre arrive et les avions sont réquisitionnés sauf un en révision qui sera caché durant la durée du conflit ; celui-ci sera récupéré après la libération par Mr JEANNIOT qui continuera les vols d'entraînement et de formation en qualité de moniteur. Il obtient l'autorisation de créer un aérodrome à Frotey ainsi que le montage d'un hangar en bois provenant de la démolition de baraquements à Luxeuil. Les travaux sont terminés, avec l'aide de prisonniers de guerre allemands début août 1946 et l'avion récupéré est ainsi abrité mais l'euphorie ne dure pas car le 10 août 1946 un ouragan d'une rare violence détruit hangar et avion. Tout est à refaire.

Les vols continuent néanmoins à Luxeuil. Ce n'est qu'en 1947 que l'activité de l'aéro-club est enfin transférée sur son nouveau terrain. Il prend sa vitesse de croisière avec des hauts et des bas avec mise en sommeil de 1957 à 1958. Tel un phénix le club renaît de ses cendres sous l'appellation de « Aéro-club de Vesoul ».

En 1990, nouvelle étape : le Conseil Général de la Haute-Saône dote l'aérodrome d'une piste en dur de 1440 m de longueur pour une largeur de 20 m munie d'un balisage nocturne, d'installations permettant l'avitaillement des aéronefs en essence ou kérosène et met à disposition du club les locaux et hangars financés à l'origine par la Chambre de Commerce et l'aéro-club. Celui-ci en est à la fois locataire et gestionnaire.

L'association est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Ses statuts ont été mis à jour et déposés en préfecture en 1998. Elle est affiliée à la Fédération Nationale Aéronautique depuis 1946 et agréée par le Ministère des Transports depuis 1962. Début du XXI^{me} siècle, le club change de nom et devient «L'Aéro-club de la Haute-Saône»

L'association a pour objet :

- promouvoir, faciliter et organiser la pratique de l'aviation et des différentes activités s'y rattachant, par des opérations de découverte de l'aviation auprès du public, par la formation des pilotes, l'entraînement, le voyage et l'instruction technique nécessaires, tant à l'aide de moyens privés que de moyens d'état, afin de développer l'aviation générale ou de préparer aux carrières et métiers qui s'y rattachent,
- participer à l'étude, la réalisation et la gestion d'infrastructures aéronautiques : aérodrome, avitaillement, installations techniques et d'accueil.....

Le parc avions:

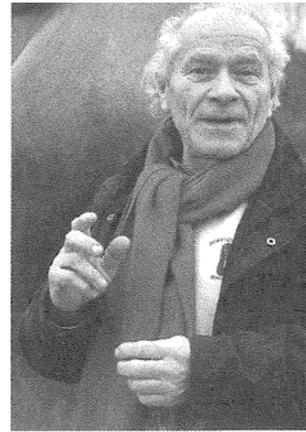
Depuis quelques années, le club a fait de gros efforts pour moderniser ses appareils et optimiser leur maintenance. Trois avions de nouvelle génération moins énergivores et surtout moins bruyants ont remplacé les «jodel» et autres à la technologie plus archaïque mais aussi aux nuisances plus conséquentes.

Le parc actuel



Manifestations et actions en 2006 :

- du 24 au 27 mai des baptêmes de l'air seront dispensés au profit d'enfants avec ou sans handicap, le 27 sera l'apothéose avec l'accueil du tour aérien « Rêves de gosses »,
- démarrage de la construction de l'avion en kit ZENAIR CH 640 avec des classes techniques du lycée BELIN,
- renouvellement des opérations fêtes des mères et des pères,
- renouvellement des opérations jour le plus long, nuit la plus courte,
- participation au rassemblement des sports mécaniques sur la plateforme les 08 et 09 juillet avec le support et le patronage de la DDJS, du CDOS et de la participation de nombreuses associations : moto-cross, quad, 4X4, voiture-lure, karting, parachute 70, etc.....
- rassemblement des avions DIAMOND (équipant actuellement l'aéro-club) de l'Europe des Six courant septembre.

Louis TANARI - Sculpteur

La dernière œuvre de Louis Tanari « **Recherche d'Harmonie** » qui se dresse impressionnante en pleine nature face à l'ancienne mairie, peut surprendre. Elle force en effet le regard ; essayons de comprendre.

Portrait. Lorsque Louis arrête de parler, ce que l'on voit c'est ses mains : forcément elles sont puissantes, parfois lourdes, rugueuses peut-être ; tant de matières originales à toucher, faire plier, façonner, polir, caresser..., mais dans l'espace devant lui, aussitôt elles deviennent légères, harmonieuses, montent et redescendent, s'enroulent, dessinant d'invisibles courbes qui profilent sa pensée. Forcément, chez lui tout est pureté, courbes et douceur, plénitude des formes du corps humain, de la femme, de la mère, de la vie ... Rubens par Rodin...

Hormis son parcours autodidacte (expositions à Paris où il travaille avec P. Cardin dès 1977, mais aussi à Monaco, Bruxelles, Düsseldorf, Chicago, Tokyo, au Danemark...), il fut assidu aux cours de sociologie et psychologie d'une faculté parisienne et voyage un peu partout dans le monde « afin de rencontrer les autres ».

La lettre qu'il vient d'adresser à J.M. SCHIBER explique la démarche qui fut la sienne au cours de cette réalisation.

Monsieur le Maire,

Fin décembre 2006, j'ai installé ma sculpture « **Recherche d'Harmonie** » sur la propriété familiale sise 19, Avenue de la Mairie à Frotey-lès-Vesoul.

Pour des raisons techniques, la réalisation du modèle final a été plus laborieuse, plus longue, que je l'avais envisagée (plus de 6000 heures de travail). La mise en œuvre du matériau original (résine polyester, fibre de verre, poudre de bronze) a nécessité de nombreux essais.

Le projet initial consistait à rendre hommage, sous une forme plastique, à mon père et à ma mère aujourd'hui décédés. Mais, peu à peu, sous la pression des événements dramatiques qui se déroulaient dans le monde entre 2000 et 2006 (attentats de New York, massacres d'élèves en Tchétchénie, guerres en Palestine, Iran, Afghanistan, Darfour etc...etc...). Le caractère privé, familial de mon travail créatif a irrésistiblement évolué dans une dimension plus humaniste.

La sculpture que je créais devenait un « hymne à la paix », « un hymne à l'amour de la paix entre tous les êtres vivants ».

De cette manière, je pouvais aussi rendre hommage à mon instituteur, Monsieur Marcel Genet qui avait à cœur de nous faire découvrir les valeurs humaines essentielles. Il fut le premier adulte qui m'encouragea dans la voie artistique.

J'ai apprécié l'intérêt apporté par les enseignants et leurs élèves qui ont suivis les différentes étapes de la réalisation de la sculpture.

Je voudrais remercier l'ensemble de la Municipalité de Frotey-lès-Vesoul qui a mis à ma disposition, un espace de travail confortable, dans les ateliers de la Commune durant plusieurs mois.

Je remercie les employés municipaux qui m'ont amicalement accueilli sur leur lieu de travail.

Ainsi, j'ai eu la possibilité de finaliser ma sculpture dans d'excellentes conditions.

Merci à vous, Monsieur le Maire, pour votre grande disponibilité et votre compréhension.

Louis TANARI.

